



Demande CNI et passeport bloquée

Par **Qossay**, le **27/03/2021** à **03:15**

Bonjour,

Je suis naturalisé depuis le 21 janvier 2021, mon nom est apparu sur le JO, je suis allé à la mairie le 29 janvier 2021, pour déposer ma première demande des CNI et passeport.

Aujourd'hui, et après 8 semaines d'attente, je suis passé à cette même mairie, et ils m'ont donné l'information que mon dossier est bloqué à l'état civil du ministère des affaires étrangères et quand je fais suivi sur internet, mon dossier est toujours à l'étape 2, selon cela, dois je comprendre qu'il y a un problème au niveau de l'acte de naissance.

La préfecture de Nantes n'a pas reçu ce document pour continuer les démarches nécessaires pour ma demande de CNI et le passeport.

J'ai essayé de contacter SCEC par telephone mais l'appel disait "problème technique".

Je me sens perdu, pourriez-vous me donner plus d'information par rapport ma demande, où elle se trouve, qu'est-ce que je dois faire et le délais du déblocage, si c'est le cas.

Je vous remercie d'avance.

Cordialement.

Par **youris**, le **27/03/2021** à **11:48**

bonjour,

ce qui est surprenant, c'est qu'avant de vous accorder la nationalité française, la préfecture a du vérifier vos documents d'état civil auprès de l'état civil de votre pays et les juger exacts.

si la délivrance de vos documents d'identité français prend, c'est sans doute qu'une nouvelle vérification dans votre pays, soulève quelques difficultés.

de quel pays êtes-vous originaire ?

salutations

Par **Qossay**, le **27/03/2021** à **13:31**

Je suis né en Tunisie, mais je suis Palestinian

Par **youris**, le **27/03/2021** à **17:00**

je ne suis pas spécialiste mais à la lecture du lien ci-dessous, la gestion de l'état civil palestinien semble juridiquement compliquée et encore plus étant né dans un autre état..

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2018/10/21/palestine-droits-a-la-carte-etat-civil-controle-domination-separation-2/>